



**RÉGION
AUVERGNE- RHÔNE-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N° 84-2025-362

PUBLIÉ LE 22 DÉCEMBRE 2025

Sommaire

84_Rectorat_Rectorat de l'académie de Grenoble /

84-2025-12-22-00005 - arrete-jury-2026-modif-18-12-1 (2 pages)

Page 3



ARRETE N° DEC POLE CONCOURS/XIII/25/349 du 18 décembre 2025

ANNULE ET REMPLACE L'ARRETE N° DEC POLE CONCOURS/XIII/25/317

portant nomination des membres du jury du test de sauvetage aquatique, au titre de la session 2026, pour l'académie de Grenoble.

- Vu le décret n° 80-627 du 04 août 1980 modifié relatif au statut des professeurs d'éducation physique et sportive ;
- vu le décret n° 2004-592 du 17 juin 2004 modifié relatif aux qualifications en sauvetage aquatique, en natation et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'Education nationale et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans les premier et second degrés ;
- vu l'arrêté du 31 août 2004 modifié fixant les titres, diplômes, attestations ou qualifications équivalentes admis pour justifier des qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargé de l'éducation et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré ;
- vu l'arrêté du 12 février 2019 fixant les titres, diplômes, attestations ou qualifications équivalentes admis pour justifier des qualifications en sauvetage aquatique et en secourisme requises des personnels relevant du ministre chargée de l'Education nationale et assurant l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans le second degré ;
- vu la circulaire n° 2019-100 du 1er juillet 2019 relative aux modalités d'organisation du test d'aptitude de sauvetage aquatique ;

Article 1 : le jury chargé d'examiner les candidats au test de sauvetage aquatique de l'académie de Grenoble est constitué comme suit pour la session 2026 :

M.	SENEJOUX Loïc	Rectorat - Grenoble IA-IPR Discipline EPS	Président
M.	HELAY-GIRARD Cyril	Rectorat – Grenoble IA-IPR Discipline EPS	Vice-président du jury
Mme	BATTOIS Régine	Rectorat – Grenoble IA-IPR Discipline EPS	Membre du jury
Mme	FAURE-BRAC Valérie	Rectorat – Grenoble Chargée de mission collègue IA-IPR Discipline EPS	Membre du jury

Mme	RONGEOT Isabelle	Rectorat – Grenoble IA-IPR Discipline EPS	Membre du jury
-----	------------------	---	----------------

Article 2 : le jury du test de sauvetage aquatique pour l'académie de Grenoble se réunira à la piscine Universitaire CSU de Saint-Martin-d'Hères les lundis 26 janvier et 23 février 2026.

Article 3 : la secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Le recteur de l'académie

Philippe Dulbecco